



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le jeudi 11 juin,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 juin 2020

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première adjointe

Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjointes.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Anne OLIVERO, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT, Conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés : Gérard GUERRERO par André MOLINO

Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20200611-24-06-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020

Affichage : 16/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



=====

DELIBERATION N°24.06.2020

OBJET : FINANCES COMMUNALES – Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2020 – 1^{ème} répartition

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« La liste de l'ensemble des attributaires de subventions fait l'objet d'une délibération distincte de celle du budget. Dans cette délibération est prévu l'ensemble des subventions dont le versement est d'ores et déjà décidé ainsi que celles soumises à une convention du fait de leur montant.

Le tableau annexé à la présente délibération dresse la liste des associations attributaires définie à ce jour, au titre de l'année 2020.

Bien évidemment au cours de l'année, d'autres délibérations pourront, sur la base du montant voté au budget, compléter la liste des attributions individuelles.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14 du 1^{er} janvier 2006,

Vu le tableau annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE – 3 abstentions (Emilien GOGUEL-MAZET, Hocine BEN-SAÏD, Patrick DUBESSE)

APPROUVE la liste des subventions de fonctionnement attribuées, telle que présentée dans le tableau annexé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions prévues pour les associations concernées.

PRECISE que les crédits correspondant ont été inscrits au budget primitif 2020 en section de fonctionnement – articles 6574 et 657362, chapitre 65.

Le Maire,

André MOLINO

